



ACTUALITES SUR

Supplémentation en Biotine et interférences
avec les tests de laboratoire

Lettre d'information

N° 13

Avril 2018



**LABORATOIRE
MULTI-SITES DU
DIACONAT**

COORDONNEES

Site Roosevelt

Tel: 03.89.32.55.03
Fax: 03.89.32.55.99

Site Fonderie

Tel: 03.89.36.76.90
Fax: 03.89.36.76.93

Site Colmar

Tel: 03.89.21.26.57
Fax: 03.89.21.26.59

CONTACTS

Paul PIERROT

Biologiste responsable

Eric VADROT

Biologiste médical
Délégué site Fonderie

Carole BUECHER

Biologiste médical

Sarah HANSER

Biologiste médical
Déléguée site Schweitzer

Charles LAMOUREUX

Biologiste médical

Philippe GRENEY

Biologiste médical

1. La Biotine

La biotine est une vitamine hydrosoluble du groupe B (B8) qui joue un rôle essentiel dans le métabolisme énergétique (néoglucogenèse, biosynthèse des acides gras et catabolisme glucidique).

Les apports nutritionnels adéquats dépendent de l'âge. Chez l'adulte, l'apport adéquat est compris entre 30 et 70 µg/jour.

Les compléments alimentaires à base de biotine disponibles sans ordonnance ne cessent de gagner en popularité. La biotine entre dans la composition de nombreux compléments multivitaminés ainsi que dans des produits favorisant la **beauté des cheveux et des ongles**. Nombre de ces compléments vitaminés beauté contiennent des **concentrations de biotine jusqu'à 100 fois supérieures** aux apports adéquats (soit 3000 µg) ; certains compléments en contiendrait jusqu'à 10000 µg.

Les praticiens prescrivent parfois également de la biotine pendant la **grossesse** afin de pallier une carence ou chez les **patients dialysés** afin de limiter les crampes ressenties au niveau des jambes. Enfin, la **biotine peut être prescrite à forte dose** dans le traitement de la sclérose en plaques, de certaines maladies métaboliques héréditaires ou de troubles du métabolisme énergétique mitochondrial

2. Interférences avec les tests de laboratoire

En cas d'apport à de fortes concentrations, la biotine peut interférer avec certains tests de laboratoire.

Le laboratoire du Diaconat est concerné pour les tests suivants :

Méthode de dosage au LBMMS du Diaconat	Examens	Impact potentiel en cas de concentrations élevées de biotine
Tests par méthode Sandwich	BHCG FSH, LH Prolactine TSH ACE, AFP CA-125, CA199 PSA libre PSA totale BNP, NT-Pro BNP Troponine i, Myoglobine Ferritine	Résultats abaissés
Tests par Compétition	E2, Progestérone FT3, FT4 Folates Vitamine B12 Digoxine	Résultats augmentés

Remarque importante : de nombreux autres tests de laboratoire, non réalisés au LBMMS du Diaconat mais dans des laboratoires spécialisés, sont également concernés par cette interférence (exemple : dosage de l'AMH, etc...).

3. Commentaire sur le compte-rendu de résultats

Le laboratoire du Diaconat rappelle l'impact potentiel de la biotine sous la forme d'un commentaire sur le compte-rendu de résultats pour l'ensemble des paramètres concernés :

« Un traitement par biotine (vitamine B7, B8 ou H) ou la prise de compléments alimentaires contenant de la biotine peuvent induire des interférences dans le dosage des examens. Arrêt indispensable du traitement 6 jours avant le prélèvement. »

Les laboratoires spécialisés signalent également sur leurs comptes rendus les examens concernés par cette interférence.

4. Conduite à tenir

En cas de prise de biotine à de fortes doses, la conduite à tenir pour éviter toute interférence de dosage est donc l'arrêt du traitement contenant de la Biotine 6 jours avant le prélèvement.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations complémentaires.

Confraternellement,

Les biologistes du Laboratoire,



Paul PIERROT



Eric VADROT



Carole BUECHER



Sarah HANSER



Charles LAMOUREUX



Philippe GRENEY